



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La nouvelle 5^e édition du plan agroenvironnemental aide les agriculteurs ontariens à bâtir des fermes durables et prêtes pour l'avenir

Le 14 juillet 2025, Guelph (Ontario) – Une nouvelle 5^e édition du plan agroenvironnemental (PAE) est disponible aux agriculteurs de l'Ontario à partir du 14 juillet 2025. Cette version actualisée reflète les exigences réglementaires en vigueur et les plus récentes données scientifiques concernant les pratiques de gestion optimales. Elle comprend également des liens menant à de nouveaux outils et de nouveaux domaines d'intérêt, comme la biodiversité et l'exploitation agricole dans un climat en plein changement.

Le PAE est un outil d'évaluation des risques environnementaux confidentiel et volontaire qui aide les propriétaires de tout type de ferme – petite ou grosse – à examiner leur ferme dans son ensemble et à identifier des améliorations progressives qui appuient la durabilité, rentabilité et productivité à long terme. La participation au PAE est gratuite. Depuis la publication de la 1^{re} édition du PAE en 1993, le programme aide les agriculteurs à élaborer des plans détaillés afin d'assurer la bonne gérance de leurs terres.

« Notre gouvernement est fier d'appuyer la mise à jour du cahier de travail du plan agroenvironnemental (PAE), qui aide les agriculteurs à identifier et à appliquer les pratiques de gestion agricole les plus récentes pour améliorer la productivité, protéger l'environnement et favoriser la réussite à long terme de l'agriculture ontarienne », a déclaré M. Trevor Jones, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario. « Le PAE est un outil important pour évaluer, améliorer et protéger la durabilité environnementale des terres agricoles de l'Ontario et fournir de l'information et des conseils utiles aux agriculteurs ontariens. »

L'élaboration de la 5^e édition du PAE doit beaucoup à l'expertise technique du personnel du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario (MAAAO) et d'autres ministères provinciaux et départements fédéraux. Elle a reçu l'appui des organismes agricoles qui avaient lancé le programme en tant que coprésidents de l'ancienne Ontario Farm Environmental Coalition (OFEC). Ces dirigeants fondateurs – ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fédération de l'agriculture de l'Ontario, Fédération des agriculteurs chrétiens de l'Ontario, Farm & Food Care Ontario et Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario – continuent de soutenir le principe fondamental du PAE d'aider les agriculteurs à adopter des pratiques de gestion optimales qui sont innovatrices et durables.

« Nous encourageons tous les agriculteurs à remplir la nouvelle édition du cahier de travail PAE. Le PAE offre aux agriculteurs la possibilité d'évaluer l'impact environnemental de leur ferme en se servant de nouveaux outils qui amélioreront la productivité, rentabilité et durabilité à long terme de

leur ferme », a déclaré M^{me} Melanie Hunter, responsable des services à la clientèle de l'AASRO. « Même si un agriculteur a déjà rempli un PAE auparavant, sa mise à jour permet d'assurer que ses décisions s'appuient sur des opérations et conditions environnementales *actuelles*. »

Le PAE se divise en deux parties : une auto-évaluation confidentielle de l'exploitation agricole et un plan d'action adapté à la ferme. Dans le cadre de ce processus, les agriculteurs identifient les points forts environnementaux de leur ferme et les domaines posant un risque, et élaborent un plan d'action réaliste avec un calendrier pour améliorer les conditions environnementales de leur ferme. Des programmes d'aide financière peuvent être disponibles pour aider les agriculteurs à mettre en œuvre les améliorations identifiées dans le plan d'action de leur PAE.

« Le PAE aide les agriculteurs à s'adapter aux conditions environnementales changeantes et à planifier la réussite à long terme de leur ferme », a ajouté M^{me} Hunter. « Mais la participation à un atelier ou à un webinaire et l'élaboration du PAE constituent seulement les premières étapes du processus; une fois qu'un agriculteur commence à mettre en œuvre des pratiques de gestion optimales, nous lui recommandons d'examiner les possibilités d'aide financière à frais partagés qui sont disponibles pour l'aider à compenser les coûts de la mise en œuvre. »

Les agriculteurs peuvent remplir la 5^e édition du cahier de travail PAE d'une des trois façons suivantes :

- En personne : Assistez à un atelier de deux jours animé par du personnel de l'AASRO connaissant bien le domaine et réseautez avec d'autres agriculteurs
- Séances virtuelles (webinaire) : Participez à deux séances de deux heures interactives en ligne offertes par le personnel de l'AASRO
- PAE électronique : Renouvelez la 4^e édition de votre PAE de façon indépendante en ligne

La 5^e édition du PAE est financée dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable), un accord quinquennal (2023-2028) de 3,5 milliards de dollars conclu entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour renforcer la compétitivité, l'innovation et la résilience du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agricoles au Canada. Le PCA durable prévoit l'injection de 1 milliard de dollars en activités et en programmes fédéraux et de 2,5 milliards de plus en activités et en programmes à frais partagés par ces gouvernements.

L'élaboration d'un PAE peut constituer une exigence d'admissibilité à certaines possibilités d'aide financière à frais partagés – ceci variant d'un programme à l'autre. Les agriculteurs sont encouragés à remplir la 5^e édition du PAE le plus rapidement possible pour se renseigner sur les pratiques les plus récentes, mais le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise continuera quand même d'accepter le cahier de travail rempli de la 4^e édition du PAE pour satisfaire les exigences d'admissibilité de ses programmes liés à la gérance agroenvironnementale jusqu'à la fin du PCA durable en mars 2028.

CITATIONS DE PARTENAIRES

« La collaboration est la clé du succès du PAE. La Fédération des agriculteurs chrétiens de l'Ontario (FACO) est fière d'appuyer le PAE, qui reflète notre engagement envers la gérance volontaire des terres agricoles. L'importante mise à jour du PAE aidera les agriculteurs à surmonter leurs défis de gérance environnementale actuels et futurs. » — Henk Vaarkamp, président de la FACO

« Le programme PAE est une grande réussite du secteur agricole ontarien et un programme que Farm & Food Care Ontario (FFCO) recommande souvent dans ses activités de sensibilisation. Le PAE est bien plus qu'un plan, c'est un engagement par les agriculteurs à toujours améliorer leurs pratiques et une bonne démonstration d'une production alimentaire responsable. » — Janelle Cardiff, présidente de FFCO

« Les agriculteurs ontariens ont un engagement de longue date envers la gérance et la durabilité environnementale. La nouvelle édition du PAE offre aux agriculteurs des outils et des renseignements nécessaires pour renforcer leurs pratiques environnementales, s'adapter au changement climatique et bâtir des fermes plus résilientes pour les prochaines générations. La Fédération de l'agriculture de l'Ontario (FAO) est fière d'appuyer le programme PAE et l'importante collaboration qui entraîne des changements positifs à l'échelle de notre industrie. » — Drew Spoelstra, président de la FAO

RENSEIGNEMENTS

Demandes de renseignements des médias

Stacey McCarthy, coordonnatrice des communications et des événements de l'AASRO

Tél. : 519 362-6643

Courriel : newsteam@ontariosoilcrop.org

Demandes de renseignements sur le PAE

Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario

Tél. : 519 826-4214 ou 1 800 265-9751

Courriel : s-cap@ontariosoilcrop.org